

En Commun

Photo mairie de Miradoux



édito

Au cœur du projet de territoire 2014-2020 de la Lomagne Gersoise, le renforcement de l'attractivité territoriale et le maintien d'un bon niveau de services aux populations demeurent les piliers de l'intervention communautaire.

J'ai souhaité que notre territoire, fort de nos deux bourgs-centres que sont Fleurance et Lectoure, qui contribuent à plus de 70 % de la richesse fiscale de l'intercommunalité, et dont les équipements culturels, sportifs et touristiques bénéficient à l'ensemble de notre bassin de vie, puisse défendre une vision de la ruralité, autre que celle qu'on nous annonce inéluctable, toujours poussée à plus de concentration de services dans les bourgs-centres.

Comme je l'ai rappelé lors des dernières réunions publiques du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale qui est amené à planifier l'aménagement de nos territoires pour les 20 ans à venir), il me semble important dès aujourd'hui d'inscrire avec clarté le rôle essentiel que doit jouer l'ensemble de nos communes, et notamment les bourgs relais, dans la structuration de l'offre de « services aux publics ».

Bien entendu, pour que nous puissions envisager de gagner ce combat de notre ruralité, dynamique, équilibrée, innovante, pour le maintien de nos « services », il faut impérativement que nous puissions également maintenir des « publics ».

Qu'ils soient résidentiels, économiques ou touristiques, nous nous devons de mobiliser, tous ensemble, communauté de communes et communes, tous les dispositifs européens, étatiques, régionaux, départementaux, disponibles pour renforcer l'attractivité et le bien vivre sur notre territoire de 43 bourgs-centres.

Et comme j'ai plaisir à le répéter, c'est un combat que nous nous devons de mener ensemble, et dont vous êtes, vous, habitants, usagers, acteurs économiques, les premiers ambassadeurs.

Je me réjouis ainsi de vous présenter dans ce numéro cette formidable réussite que constitue la mobilisation du Miradouz pour sauver l'épicerie locale. D'autres initiatives voient le jour sur le territoire, comme à Cézán, ou au Pergain-Taillac où l'épicerie multiservices vient de rouvrir. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

En ce mois de décembre, je vous souhaite également, au nom de toute l'équipe et de tous les élus communautaires, de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite à partager un moment convivial le mardi 14 janvier 2020 à 18h30 à la salle Eloi Castaing à Fleurance pour la présentation des vœux de la Lomagne Gersoise.

Ensemble nous y arrivons !

Jean-Louis CASTELL
Président de la Lomagne Gersoise

A la Une

Une saison touristique nuancée

La volatilité des comportements touristiques s'illustre cette année avec une acuité renforcée. Les flux habituels de vacanciers et estivants ont sensiblement baissé mais restent à un niveau confortable, permettant notamment des pics de fréquentation lors des événements phares de la saison culturelle et festive en Lomagne Gersoise.

Pour pérenniser cette attractivité et ancrer notre territoire dans une démarche de « destination reconnue », l'office de tourisme Gasconne Lomagne continue d'accompagner producteurs, hébergeurs et organisateurs d'événements, tant en matière de services pratiques (nouvelle billetterie en ligne, organisation de congrès et séminaires) que promotionnels (classement, agenda en ligne, magazine de destination, nouveau site Internet).

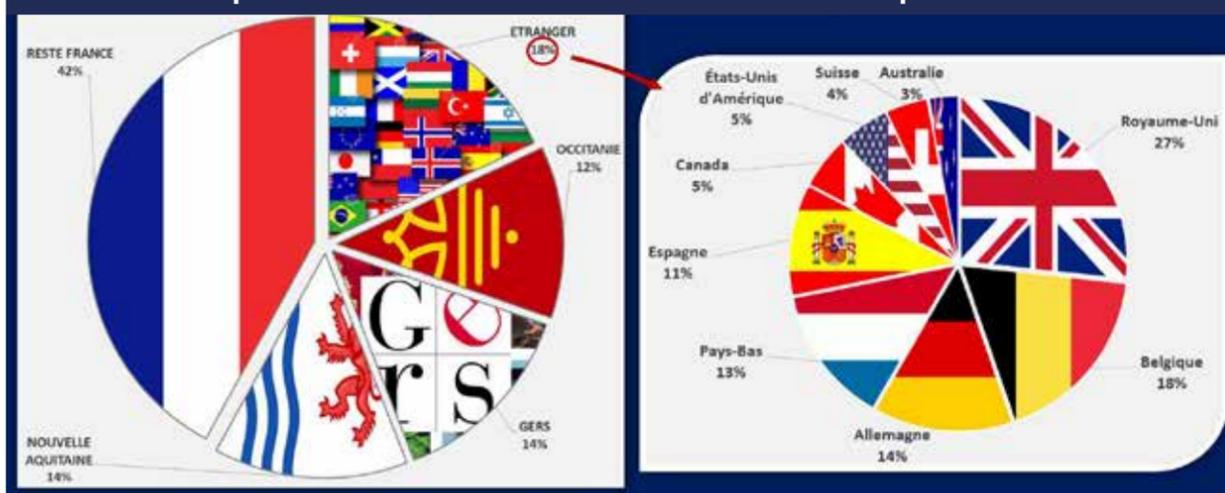
La location de VTT à assistance électrique lancée dès le 15 août a déjà séduit son public et permet de renouveler l'offre « activités de pleine nature » sur notre territoire. L'ouverture des nouveaux espaces d'accueil à Lectoure et Fleurance en 2020, après celui de La Romieu en 2018, se place donc sous les meilleurs auspices...



Pierre-Luc PELLICER
Vice-président au Tourisme



Fréquentation 2019 des 3 bureaux d'accueil : 25 000 personnes



Retour en images sur l'été 2019



P02

EN MARCHÉ : LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À 10 ANS

P03

ÉCOLE DE MUSIQUE LES NOUVEAUX ARRIVANTS

P04

INITIATIVES : REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

ECONOMIE ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE



La pépinière d'entreprises de Lomagne a 10 ans !

Ouverte en 2009, la pépinière d'entreprises de Lomagne à Lectoure a, depuis, accueilli 25 entreprises, qui profitent chacune d'un accompagnement personnalisé au quotidien et bénéficient d'entretiens de bilan trimestriels. Appuyée par un comité d'agrément composé d'acteurs et partenaires économiques, la pépinière propose également des animations à destination de l'ensemble des entreprises du territoire. En 2016, 3 ateliers de production ont complété l'offre d'hébergement d'entreprises sur le même site. A ce jour, 12 entreprises ont implanté durablement leur activité sur le territoire de la Lomagne Gersoise.



Xavier BALLENGHIEN
Vice-président
au développement
économique

La pépinière s'offre un lifting ! Bientôt un nouveau service...

Pour s'adapter aux nouveaux modes de travail, comme l'illustre le succès du réseau Soho Solo, l'espace détente de la pépinière va être reconfiguré pour accueillir un espace de télé-travail / coworking, toujours dans un esprit d'échange et de convivialité.



>>> Projet d'aménagement de l'espace de coworking



Un petit déjeuner économique



Lors de l'inauguration des ateliers en 2016

>>> le chiffre :

53

emplois générés en Lomagne Gersoise
par DA COSTA, ORALU, DAC, MID, Atelier Gomez,
BAT IMMO, Innovea Solutions Informatique, ARKORIS,
Pacifique West Foods, DuckPrint, MPS, Pélitool.

EGALITÉ HOMMES FEMMES

➤ Une obligation légale

Le rapport sur l'égalité femmes-hommes est une obligation réglementaire qui s'impose aux communes et établissements publics de plus de 20.000 habitants.

Il présente les actions conduites au titre des ressources humaines de la collectivité territoriale et les politiques publiques mises en oeuvre sur le territoire pour favoriser l'égalité femmes-hommes. Il permet également de faire un point sur la situation économique et sociale en matière d'inégalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

Au delà de cet aspect réglementaire, la Lomagne Gersoise soutient les initiatives développées en ce sens sur son territoire, qui encouragent notamment les femmes à entreprendre dans le domaine de leur choix.

➤ Le rapport égalité hommes femmes 2018 :

www.lomagne-gersoise.com/Documents-administratifs

➤ Des initiatives encourageantes

Les femmes représentent seulement un quart des salariés du numérique.

En août dernier, Autonomens, Makina Corpus et la Cie du Code invitaient les lycéennes gersoises à participer à 3 journées d'initiation à l'Intelligence Artificielle.

Le but : démystifier ce domaine et susciter un intérêt pour les mathématiques et l'informatique dès l'adolescence pour encourager les jeunes filles à choisir des cursus qui les conduiront vers les métiers du numérique.

Autonomens a initié cette première action à Lectoure pour démontrer qu'il est possible d'innover dans des domaines d'avenir en milieu rural.



La formation avait lieu à la pépinière d'entreprises de Lomagne



➤ à venir : un petit déjeuner éco spécial dirigeantes d'entreprises et porteuses de projets

ENVIRONNEMENT

✓ Focus sur le plan d'intervention de la centrale de Golfech

Le périmètre du PPI (plan particulier d'intervention) autour de la centrale nucléaire de Golfech a été étendu de 10 à 20 km et concerne désormais sur le territoire de la Lomagne Gersoise, en plus de Flamarens, Gimbrède, Miradoux, Peyrecave, les communes de Castet-Arrouy, Lectoure, Pergain-Taillac, Plioux, Saint-Avit-Frandat, Sainte-Mère et Sempesserre.

Depuis septembre 2019, les habitants, les établissements recevant du public et les établissements scolaires des communes concernées peuvent retirer des comprimés d'iode à leur disposition en pharmacie.

Retrouvez toutes les informations sur la conduite à tenir en cas d'alerte nucléaire et les modalités de retrait des comprimés sur

www.distribution-iode.com



visite du site le 24 octobre



Philippe BLANCQUART
Vice-président
à l'environnement



Retrouvez l'actualité complète de la Lomagne Gersoise sur Facebook :

www.facebook.com/LomagneGersoise



20^E RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis sa première rentrée en septembre 2000, le succès de l'école de musique communautaire ne se dément pas, passant de 70 élèves inscrits lors du transfert à l'intercommunalité à 235 aujourd'hui. Pour ce faire, sous l'impulsion initiale de Georges Sans, 1er vice-président délégué, la Lomagne Gersoise a misé sur la qualité de l'enseignement en privilégiant la qualification des intervenants, l'aménagement d'espaces dédiés et adaptés, s'appuyant également sur un partenariat avec Bastides de Lomagne.

En plus des diverses disciplines enseignées (éveil musical, initiation et formation musicales, et 13 instruments), l'école de musique s'attache à développer les pratiques collectives comme l'ensemble de cordes, l'Orchestre Cadet, l'Harmonie junior, le chant collectif et l'Atelier musiques actuelles, en privilégiant également le rayonnement des manifestations sur l'ensemble du territoire communautaire.



Emilie MUNOZ DENNIG
Vice-présidente
aux services

Des émules parmi les enseignants

3 anciens élèves de l'école de musique, Valentin Montebello, Adrien Carté et Augustin Berthier, enseignent depuis cette rentrée sur le territoire de la Lomagne Gersoise et de Bastides de Lomagne.



Augustin Berthier a en charge les cours de tuba à l'école de musique de la Lomagne Gersoise. Il a commencé l'euphonium avec Barnabé Wiorowski en septembre 2002 à l'âge de 8 ans. En septembre 2011, il réussit le concours d'entrée au conservatoire de Bordeaux en tuba et en juin 2013, il entre à l'Orchestre des parachutistes de Toulouse dans lequel il occupe la place de tubiste.



Valentin Montebello a en charge les cours de trompette à l'école de musique de Bastides de Lomagne. Il commence la trompette en septembre 2003 à l'âge de 7 ans avec Vincent Blesz qui le présentera avec succès au concours d'entrée au Conservatoire de Toulouse en septembre 2011. Il est actuellement en 3e cycle spécialisé pour l'obtention de son DEM.



Adrien Carté a en charge les cours de batterie à l'école de musique de Bastides de Lomagne. Il a commencé la batterie au sein de l'école de musique en septembre 2006 à l'âge de 7 ans avec Patrice Léo, qui le présentera avec succès au concours d'entrée au Conservatoire de Toulouse en septembre 2014 ; il est actuellement en 3e cycle spécialisé pour l'obtention de son DEM.

www.lomagne-gersoise.com/Ecole-de-musique



>>> 20 ans dans le rétro en images !

BIENVENUE aux nouveaux arrivants économiques

La Lomagne Gersoise, territoire d'accueil, a le plaisir de vous présenter à chaque numéro quelques nouveaux arrivants économiques qui contribuent au dynamisme du territoire. Retrouvez les portraits de ces acteurs et bien d'autres sur notre site web : www.lomagne-gersoise.com/Les-entreprises-locales

<p>Pelitool - Fournitures pour enseignants et publicistes</p> <p>Véronique et Emmanuel DELOR</p> <p>05 36 18 01 80</p> <p>Pépinière d'entreprises de Lomagne - ZI La Couture 32700 Lectoure</p> <p>www.pelitool.com</p> <p>pelitool.france</p>	<p>Fleurance D&co - Ameublement décoration</p> <p>Aziza RAGRAGUI</p> <p>05 62 67 05 63</p> <p>58 av. Général de Gaulle 32500 Fleurance</p> <p>distribat32@gmail.com</p> <p>Fleurance D&Co</p>	<p>HIT FM - Radio</p> <p>Damien DUFFAU</p> <p>06 87 83 51 15</p> <p>Pépinière d'entreprises de Lomagne - ZI La Couture 32700 Lectoure</p> <p>www.hit-radio.fr</p> <p>hitfmradio</p>
<p>L'Étoile Bleue - Clinique vétérinaire</p> <p>Dr.s DERREY et FONTAN</p> <p>05 62 06 21 87</p> <p>58 bd Paul Valéry 32500 Fleurance</p> <p>veto.fleurance@orange.fr</p>	<p>La Méridienne - Librairie Salon de thé</p> <p>Julie TETUE</p> <p>05 42 54 59 62</p> <p>87 rue de la République 32500 Fleurance</p> <p>librairiela meridienne fleurance</p> <p>librairie_la_meridienne</p>	<p>Fleur Bleue - Fleuriste créatrice</p> <p>Muriel CANTAU</p> <p>05 62 28 68 22</p> <p>49 rue Nationale 32700 Lectoure</p>
<p>"Chez Chris" - Épicerie multiservices</p> <p>Christel FERRET</p> <p>06 78 54 15 89</p> <p>Au village 32700 Pergain-Taillac</p> <p>cfrosny@hotmail.com</p> <p>Épicerie-Chez-Chris</p>	<p>Le service économie de la Lomagne Gersoise est à votre disposition pour vous accompagner dans la création et le suivi de votre entreprise.</p> <p>Contact : 05 62 29 52 40 economie@lomagne-gersoise.com</p>	<p>Entreprise Laguillermie - Pompes funèbres</p> <p>Fabrice LAGUILLERMIE</p> <p>05 62 68 70 80</p> <p>7 bis rue Nationale 32700 Lectoure</p> <p>www.laguillermie.fr</p> <p>Flours-Avenue-Pompes-Funèbres-Laguillermie</p>

La Lomagne Gersoise, accessible 24h/24 et 7j/7 : www.lomagne-gersoise.com

et l'information économique sur www.pole21.com

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

La Lomagne Gersoise candidate à l'Opération de Revitalisation de Territoire

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) est un nouveau dispositif dans lequel le territoire de la Lomagne Gersoise se positionne. Cet outil s'inscrit dans la politique de redynamisation des centres bourgs déjà mise en oeuvre par la communauté de communes et les communes membres, et a vocation à définir un projet d'intervention à l'échelle intercommunale, pour la réalisation des objectifs suivants :

- Amélioration de l'attractivité • Lutte contre l'habitat indigne • Lutte contre la vacance des logements et des locaux commerciaux ou artisanaux
- Valorisation du patrimoine bâti • Réhabilitation de friches urbaines...

Même si l'application de ces dispositifs est parfois restreinte à certaines communes (voire à certains périmètres dans ces communes), la Lomagne Gersoise et les communes essaient de mobiliser toutes les actions possibles pour maintenir une offre de services à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Des actions croisées pour aménager et dynamiser nos villes et villages

➤ Amélioration de l'Habitat

✓ Avec plus de 150 projets accompagnés financièrement (énergie, autonomie, travaux lourds, sortie de vacance...) sur 37 communes, l'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a généré, en 3 ans, plus de 3 500 000 € de travaux de rénovation sur les logements du territoire de la Lomagne Gersoise.

✓ Ce dispositif contribue à la transition écologique, l'accompagnement social, le développement d'activités pour les artisans gersois (+ de 75% des travaux réalisés par des entreprises locales). Il est prolongé pour 2 ans (mi 2021).



➤ Politique foncière

L'Établissement public foncier (EPF) d'Occitanie, créé à l'initiative de l'Etat en 2017 et financé par l'impôt local (Taxe Spéciale d'Équipement), a vocation à accompagner les collectivités dans leurs projets fonciers pour procéder aux acquisitions, réaliser l'ensemble des études et diagnostics techniques et, si nécessaire, les travaux de mise en sécurité des sites acquis.

La Lomagne Gersoise s'est saisie de ce dispositif, au départ plutôt orienté pour les territoires urbains et les grosses opérations foncières, et a engagé un partenariat spécifique pour son territoire autour des trois axes d'intervention de l'EPF (production de logements sociaux, développement économique et lutte contre les risques) afin de bénéficier de son ingénierie et de ses moyens. Ainsi elle travaille déjà avec l'EPF pour anticiper les besoins fonciers en zones d'activités économiques pour les 30 ans à venir. Ce partenariat a aussi permis à la commune de Miradoux de confier à l'EPF l'acquisition d'un immeuble menaçant ruine au cœur du village avec un projet de requalification du site.

➤ Soutien au commerce

La Lomagne Gersoise soutient le tissu économique local avec son programme d'aides directes dans le cadre de la démarche Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Depuis le début de cette opération en 2018, ce sont ainsi plus de 90.000 € de subventions cofinancées à 50% par l'Etat et à 50% par la communauté de communes, qui ont été attribués à près de 25 entreprises situées à Fleurance, Lectoure, Miradoux, Préchac, Plieux, Sainte-Mère et Sempesserre, pour les accompagner dans leur développement et leurs démarches de modernisation.



Lors de la dernière cérémonie de remise des subventions du FISAC

➤ Quand les habitants s'emparent du sujet

Focus sur l'épicerie du Foirail à Miradoux

L'initiative solidaire et citoyenne de la mairie et d'un collectif d'habitants de Miradoux et ses environs a permis de faire revivre l'épicerie du Foirail.

L'ancienne épicerie du village avait fermé faute de repreneur. Les Miradouzaïn-e-s se sont donc mobilisés en fin d'année 2018 pour trouver des solutions concrètes pour ouvrir et pérenniser un nouveau lieu, indispensable pour la vitalité et l'attractivité du village, et se sont fédérés en association. Aujourd'hui, une quarantaine de bénévoles partage les tâches pour faire fonctionner la boutique, gérer son approvisionnement en produits locaux et son ouverture. Ce service est unanimement plébiscité par les habitants de Miradoux et des environs et également par les pèlerins qui y font halte sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Cette démarche participative s'inscrit aussi parfaitement dans les objectifs définis par l'Etat avec le dispositif FISAC, qui apporte une aide pour les investissements de modernisation et de diversification de l'épicerie.



Le jour de l'ouverture de l'épicerie du Foirail



Photos : mairie de Miradoux



Interview

Suzanne MACABIAU, maire de Miradoux, vice-présidente au commerce, à l'artisanat et l'agriculture.

"Quand le multiservices Vival a fermé, Miradoux s'est retrouvé avec tous les services de base sauf l'épicerie. Nous avons déjà vécu il y a quelques années la fermeture de la boulangerie et la municipalité avait fait un atelier relais en 3 mois avec l'aide de Gers Farine. Là, il fallait réagir vite car les répercussions à la baisse sur les autres commerces étaient sensibles.

Entre la fermeture du Vival fin octobre et l'ouverture de l'épicerie le 13 avril 2019, s'est engagée la mobilisation de la municipalité (qui possédait un local), des commerçants, des fournisseurs potentiels, puis lors des réunions publiques, des miradouzaïn et leurs voisins. Chacun a participé selon ses compétences professionnelles et ses talents : juridique, finances, travaux, aménagement, commandes, communication... et tout cela bénévolement. Ce sont cet engouement pour le projet et cette cohésion qui nous ont permis d'être si rapides et de fait, cela a changé l'esprit du village. L'Épicerie du Foirail génère des rapports différents entre tous les miradouzaïn, et c'est désormais un lieu d'intégration des nouveaux habitants, qui permet une autre façon de consommer des produits de qualité en circuits courts.

C'est une belle aventure, un bel engagement au service de tous. Aujourd'hui, c'est un exemple pour d'autres communes. Bravo à toutes et à tous."

Contrats Bourgs Centres en Occitanie

Avec le dispositif régional "Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées Méditerranée", la Région peut accompagner les projets relevant du cadre de vie, de l'habitat, de l'offre de services à la population, de la mobilité, de l'économie, de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'environnement des communes "villes centres" ou "pôles de services de proximité".

Après le contrat signé par la commune de Lectoure en 2018, Fleurance vient de signer son engagement avec la Région. La commune de Miradoux candidate également à ce dispositif.



>>> www.laregion.fr



Les habitants étaient au rendez-vous pour inaugurer l'épicerie du Foirail